

INFORMATION EUAUX

Les trois prochaines
"Journées de l'OIEau" 2018
Inscrivez-vous : www.oieau.org/cnfme

N° 628
Juillet
Août
Septembre
2018

› **La synthèse de l'OIEau :**
Cours d'eau de tête de bassin versant : des zones à préserver

› **Actualités Internationales :**

- HLPF - Objectifs de Développement Durable : l'eau ne fait pas recette
- Polluants issus de l'agriculture : une menace sérieuse pour l'eau dans le Monde

› **Actualités Européennes :**

- Une grande majorité des Masses d'Eau européennes loin du "bon état"

› **Actualités Françaises :**

- Une conjoncture favorable à l'expansion de la REUT
- Un Plan national pour la biodiversité

› **Nouvelles des Agences de l'Eau :**

- Eau et changement climatique : une journée pour des solutions le 15 novembre 2018

› **"EURO-RIOB 2018"**

Pour l'application des Directives Européennes sur l'Eau"

Séville - Espagne - 17 - 20 octobre 2018

Inscrivez-vous : www.riob.org

› **Librairie :**

- Introduction au droit de l'eau (2^{ème} édition)
- Les terrasses bleues et vertes des oudayas
- L'eutrophisation - Manifestations, causes, conséquences et prédictibilité
- Gouvernance de l'eau : un mouvement de réforme perpétuelle ?



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org



COURS D'EAU DE TÊTE DE BASSIN VERSANT : DES ZONES À PRÉSERVER



Territoires dont les limites sont parfois difficiles à trouver, représentant près de 75 % du linéaire du réseau hydrographique français, les cours d'eau se trouvant en Tête de Bassin Versant (TBV) représentent un enjeu stratégique par rapport à l'objectif de qualité des Masses d'Eau de surface imposé par la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) à l'horizon 2027. En effet, on comprend intuitivement que si les cours d'eau situés en amont sont en mauvais état, ils risquent d'avoir un impact négatif sur l'état des rivières qui se trouvent en aval.

Une importance fondamentale dans le bon fonctionnement d'un bassin versant

L'état de ces rivières est capital dans l'état d'un bassin versant. D'abord, ces cours d'eau participent à la régulation des crues grâce aux zones humides qui les accompagnent. Ensuite, ils jouent un rôle d'épuration physico-chimique grâce notamment à la végétation rivulaire. Enfin, leurs richesses en habitats leur permettent d'abriter une grande biodiversité aussi bien dans l'eau que sur les berges.

Des zones fragiles

Ces petits hydrosystèmes sont très vulnérables : leur abondance, leur taille réduite, leur grande aire d'alimentation, leur faible débit les exposent à de forts risques de pollutions.

Les pressions qui pèsent sur eux peuvent être catégorisées en :

- **Pressions agricoles** : les terres arables occupent 25 % de la tête de bassin versant française. Dès la source, la présence de nitrates est constatée en cas d'agriculture intensive. Dans les zones d'élevage, l'une des principales altérations du milieu est causée par le piétinement du bétail qui s'abreuve ou qui franchit les cours d'eau.
- **Pressions forestières** : certaines plantations d'arbres réalisées il y a quelques décennies ne sont pas adaptées aux exigences des têtes de bassin. Les résineux, par exemple, forment des litières acides affectant la vie aquatique car ils ont des impacts négatifs sur la physico-chimie des eaux. Ils peuvent également modifier profondément la morphologie des petits cours d'eau.

- **Autres pressions anthropiques** : sous la pression de l'urbanisation, dans certaines régions, les fossés et zones humides ont disparu suite aux remblaiements, aux drainages et à l'imperméabilisation des sols.

Une prise de conscience pour leur préservation

Malgré les nombreux services écosystémiques rendus, les Têtes de Bassin Versant n'ont, longtemps, pas été au centre des orientations de gestion. Par le passé, elles ont même souvent été altérées du fait de leur méconnaissance (absence de cartographie) et de pratiques agricoles intensives. Cependant, depuis une dizaine d'années un certain nombre de moyens de protection ont été mis en œuvre, la majorité d'entre eux guidée par des exigences de biodiversité et de conservation de espèces patrimoniales : acquisition de territoire, restauration des milieux, labellisation de cours d'eau, sensibilisation des agriculteurs...

De plus, après des décennies où les TBV ont été écartées des préoccupations majeures des gestionnaires de la ressource, les politiques de l'eau les ont incluses dans leurs grands programmes, ce qui pérennise leur préservation : prise en compte dans les SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) des Agences de l'Eau Adour-Garonne, Loire-Bretagne, dans le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse...

Si la prise de conscience de l'importance des TBV semble maintenant acquise, il reste néanmoins des progrès à faire dans les méthodes de suivi de l'état des cours d'eau. En effet, les analyses et relevés standards qui sont effectués afin d'évaluer les états physico-chimiques, biologiques et morphologiques d'un cours d'eau sont coûteux et chronophages. Des études sont menées afin de mettre au point de nouvelles techniques capables d'évaluer plus rapidement et de façon fiable l'état écologique global d'un hydrosystème (ADN environnemental, biomarqueurs...).

L'avenir passera peut-être aussi par le développement des sciences participatives dans le domaine du suivi de la qualité de l'eau. Cette démarche est déjà très présente dans les pays de culture anglo-saxonne, où des volontaires sont formés et équipés pour observer, détecter et alerter les autorités en cas de dégradations avérées. Cette implication citoyenne dans le suivi et la protection de l'environnement mériterait sans doute d'être approfondie dans la perspective d'une diminution de la ressource publique et d'une société connectée et de plus en plus sensibilisée à ces problématiques.

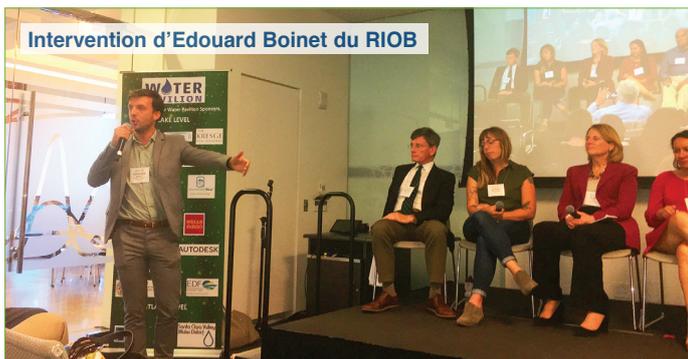
Ces extraits proviennent d'une synthèse de Roland KAGAN, étudiant d'AgroParisTech Montpellier : "Cours d'eau de tête de bassin versant en bon état : quels enjeux et quelles actions de non dégradation ?".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.fr/eadoc/publications/syntheses-techniques

LE RIOB AU SOMMET MONDIAL POUR L'ACTION CLIMAT DE SAN FRANCISCO...



Près de 4.500 participants, représentants des villes, des régions, des Etats, des entreprises, des investisseurs publics et privés et des associations ont participé, du 12 au 14 septembre 2018, au Sommet Mondial pour l'Action Climat de San Francisco. Il s'agissait du premier sommet climatique des acteurs non étatiques organisé sur le sol américain, tenu dans un contexte de retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris.

Le RIOB a participé, en propre et en tant que Secrétariat des Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC) aux événements parallèles organisés dans le cadre du Pavillon de l'Eau.

Le RIOB a ainsi participé au débat sur la connaissance, l'éducation et l'implication du public. Il a notamment rappelé l'importance de produire des données et informations fiables comme outils d'aide à la décision, l'utilité d'associer l'ensemble des parties prenantes pour établir un diagnostic et une vision partagés et la nécessité de bien former les professionnels du secteur de l'eau pour optimiser l'usage de la ressource. Il a également appuyé les interventions de la "Hoover Institution" et de l'Alliance des Entreprises pour l'Eau et le Climat (BAFWAC), insistant sur la dimension "sécuritaire" de la gestion de l'eau, peut-être seule susceptible d'en faire un sujet prioritaire

dans les négociations internationales sur le climat. Les Etats s'intéressent en effet à l'eau comme facteur de sécurité nationale (la "Hoover Institution" a affirmé que l'assèchement du Lac Tchad et la sécheresse au Moyen-Orient ont été deux éléments déterminants dans l'émergence de Boko Haram et de la guerre civile syrienne) et comme facteur de sécurité économique (la BAFWAC a rappelé que l'eau figure chaque année depuis 7 ans au top 5 des plus grands risques économiques).

Le RIOB a participé à l'événement parallèle "Journée Forêts, Terres et Alimentation : relever le défi du 30x30" organisé par le WWF-US, afin d'y représenter le secteur de l'eau. Le défi "30x30" repose sur l'idée qu'améliorer l'efficacité de nos systèmes alimentaires tout en préservant nos terres, habitats et sols naturels, et que réduire les déchets et la consommation excessive apporterait 30 % des solutions nécessaires d'ici 2030 pour faire face à la crise climatique et aider à mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat. Les AMEC figurent parmi les partenaires de ce défi "30x30".

Des représentants des Gouvernements, des bailleurs publics et privés et des entreprises sont intervenus pour présenter les solutions qui peuvent être mises en œuvre. Le Fonds pour l'Environnement Mondial et ses partenaires ont ainsi annoncé engager un financement de 500 millions de dollars pour des actions de protection et de restauration des sols. Le rôle de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises de l'industrie agroalimentaire a été souligné : les changements d'échelle requis n'interviendront que si celles-ci font évoluer leur "business model" dans le sens d'une plus juste rémunération des agriculteurs, de pratiques et de produits plus respectueux des sols, du climat et de la santé des consommateurs.

www.globalclimateactionsummit.org
www.alliances-eau-climat.org

...ET À LA SEMAINE MONDIALE DE L'EAU DE STOCKHOLM

Le RIOB a participé à cet événement afin de promouvoir et développer les initiatives internationales dont il assure le pilotage ou le co-pilotage, notamment les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC) et leurs programmes d'incubation, dont les "100 projets Eau et Climat pour l'Afrique", la plate-forme RIOB/CEE-ONU des bassins pilotes pour l'adaptation au changement climatique, l'Initiative Mondiale pour les Données sur l'Eau (World Water Data Initiative) et la Déclaration internationale sur les Solutions Fondées sur la Nature.

Il a par ailleurs rencontré de nombreux organismes de bassin transfrontaliers (Lac Victoria, Sénégal, Mékong) afin de discuter de leurs programmes de travail, de celui du RIOB et des projets de coopération qui pourraient être conjointement mis en œuvre.



Le RIOB est par ailleurs intervenu dans un side-event pour présenter les travaux du CNES sur l'utilisation des données et imageries satellitaires pour l'évaluation de la qualité de l'eau.

www.worldwaterweek.org

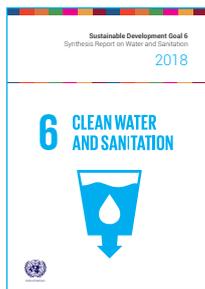
Invitation :
"EURO-RIOB 2018"
 Séville - Espagne - 17 - 20 octobre 2018
 Inscrivez-vous : www.riob.org

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
 Secrétariat Technique Permanent - OIEau
 21, rue de Madrid - 75008 Paris
 Tél. : 01 44 90 88 60
riob@riob.org - www.riob.org



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'EAU NE FAIT PAS RECETTE

Le Forum Politique de Haut Niveau (HLPF) sur le développement durable, la plate-forme de l'ONU pour l'examen des Objectifs de Développement Durable (ODD), a eu lieu à New-York du 9 au 18 juillet 2018. Rassemblant quelque 2.000 représentants des Etats-Membres des Nations Unies, des entreprises, des Municipalités, de la communauté scientifique, fondations, agences des Nations Unies et organisations de la société civile, ce HLPF avait pour objectif de donner aux parties prenantes l'occasion d'engager et de partager des solutions pour la mise en œuvre des ODD.



Le premier jour, le Rapport de synthèse 2018 sur l'Objectif de Développement Durable N° 6 de l'ONU-Eau "Garantir la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous" a été présenté et a immédiatement dressé le cadre en concluant : "Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement d'ici 2030 ! Aujourd'hui, des milliards de personnes manquent d'eau

potable, d'installations sanitaires et de lavage des mains. Les écosystèmes et les ressources en eau sont de plus en plus pollués et le financement des services d'eau et d'assainissement est inadéquat. De plus, la gouvernance et les services de distribution sont déficients et fragmentés... Des progrès modestes sont en cours, mais la plupart des pays n'atteindront pas l'objectif d'ici 2030 au rythme actuel de mise en œuvre".

Constat pessimiste, alors même que dans l'avant-propos de ce rapport, le Secrétaire Général de l'ONU, S.E. M. António Guterres, rappelait que l'absence de réalisation des objectifs sur l'eau compromettrait également les autres ODD.

Malgré ces avertissements, la session consacrée à la révision de l'ODD 6 a été réduite à seulement 3 heures, sous la forme d'une longue série d'interventions convenues à l'avance, ne laissant de place ni pour un débat, ni pour proposer des solutions...

Seuls les Etats-Membres se sont exprimés, si l'on met à part trois très courtes interventions des représentants des Groupes Majeurs... Les représentants de la société civile, des autorités locales, des entreprises et des ONG n'ont eu qu'un accès limité à un espace réservé dans la salle de conférence, sans aucune possibilité de prendre la parole : on ne peut pas vraiment parler d'un vrai "Forum" !

En ce qui concerne le "Haut Niveau", il faut reconnaître que la plupart des sièges des Etats-Membres n'étaient pas occupés par des représentants au niveau ministériel, mais souvent seulement par un représentant de leur délégation nationale auprès de l'ONU : La question de l'eau n'a pas vraiment fait recette à haut niveau !

Alors que les différentes interventions de l'ONU-Eau et des Etats-Membres étaient toutes axées sur la nécessité d'une action urgente et coordonnée, le format du HLPF n'a pas permis d'aborder de façon plus approfondie les véritables solutions à apporter à ces diagnostics. Les discussions sont donc restées très générales, de même que la Déclaration ministérielle finale, non contraignante et sans conclusions concrètes, en contradiction évidente avec l'urgence d'agir pour atteindre les objectifs !



HIGH-LEVEL POLITICAL FORUM ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Ce format a été critiqué par de nombreux Etats-Membres eux-mêmes et certains intervenants ont demandé la tenue de réunions politiques intergouvernementales régulières pour surveiller l'application de l'ODD 6 sur l'eau...

Le Secrétaire Général du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), qui était accrédité pour participer au Forum, ne peut que soutenir cette idée, mais à condition que ce ne soit pas une fois de plus pour ne rien dire de concret !

La gestion des aquifères n'est mentionnée que de manière secondaire et l'approche par bassin n'apparaît qu'à peine et, même si le rapport et certains discours insistent sur la coopération transfrontalière sur les ressources en eau partagées, ils ne vont pas jusqu'à recommander clairement et explicitement son organisation à l'échelle de tout le bassin transfrontalier, probablement pour ne pas offenser certains Etat-Membres, qui s'y opposent encore sur le plan diplomatique ?

Pour rester positifs, disons qu'au moins, les interventions et le rapport de l'ONU-Eau reflètent les messages véhiculés, depuis des décennies, par la Communauté de l'eau en général et par le RIOB en particulier, et déjà présentés de nombreuses fois lors de tous les grands événements internationaux précédents sur l'eau : l'importance de l'eau, de sa gouvernance, de sa gestion intégrée, de la participation des parties prenantes, du partage de données, d'un financement adéquat, de la coopération transfrontalière, de la pollution des ressources, des solutions basées sur la nature et de l'impact des changements climatiques sur les inondations et les sécheresses.

Au delà de l'ODD 6, de nombreux autres Objectifs concernent l'eau :



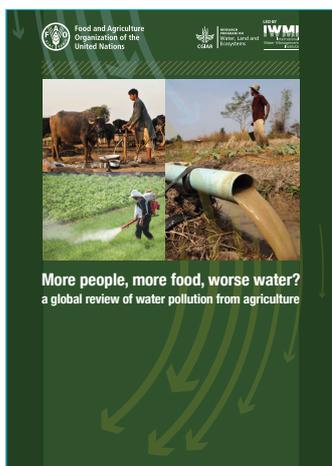
Site des Nations-Unies sur les Objectifs de Développement Durable

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 Paris
Tél. : 01 44 90 88 60
riob@riob.org - www.riob.org



POLLUANTS ISSUS DE L'AGRICULTURE : UNE MENACE SÉRIEUSE POUR L'EAU DANS LE MONDE



Selon un rapport de la FAO, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, la pollution de l'eau induite par des pratiques agricoles non durables menace sérieusement la santé humaine et les écosystèmes de la planète, un problème par ailleurs souvent sous-estimé par les décideurs politiques et les agriculteurs.

Le boom de la productivité agricole mondiale qui a suivi la seconde guerre mondiale a été rendu possible en

grande partie grâce à l'utilisation intensive d'intrants, tels que les pesticides ou encore les engrais chimiques.

Pendant ce temps, l'intensification de la production animale a vu émerger une nouvelle classe de polluants (antibiotiques, vaccins, hormones de croissance) qui finissent par se retrouver dans l'eau des écosystèmes, voire dans l'eau que nous buvons.

L'aquaculture, un autre secteur en plein essor, relargue excréments de poissons, nourriture non consommée, antibiotiques, fongicides et agents antisalissure dans les eaux de surface.

Au final, cette pollution affecte des milliards de personnes et engendre des coûts annuels très importants.

La manière la plus efficace et la moins onéreuse d'atténuer les pressions sur les écosystèmes aquatiques et ruraux est de limiter l'exportation de polluants hors des zones de production ou de les intercepter avant qu'ils n'atteignent des écosystèmes vulnérables.

Pour cela, les mesures visant à promouvoir une adhésion des agriculteurs pour limiter la pollution à la source sont essentielles : exemptions fiscales pour les agriculteurs ayant adopté des "bonnes pratiques", ou encore rémunération pour services écosystémiques rendus.

Il faut aussi agir au niveau du consommateur, en l'incitant à adopter des régimes alimentaires plus durables et à réduire le gaspillage alimentaire.

Les instruments réglementaires "traditionnels" continueront à être essentiels. Il s'agit notamment de mettre en place des normes pour la qualité de l'eau, des permis de rejets de polluants, de rendre les "bonnes pratiques" obligatoires, de mettre en œuvre des évaluations sur les répercussions environnementales de certaines activités agricoles, des zones tampons autour des fermes, des restrictions sur les pratiques agricoles ou sur le lieu d'implantation des fermes, ou encore des limites sur la commercialisation et la vente de produits dangereux.

Le rapport reconnaît néanmoins que les principes actuels de lutte contre la pollution, tels que "pollueur-payeur" sont difficiles à appliquer à la pollution diffuse en milieu agricole, car l'identification des véritables pollueurs n'est pas une tâche aisée.

Cela veut dire que les mesures visant à promouvoir une adhésion des agriculteurs sont essentielles afin d'empêcher la pollution à sa source - à l'image d'exemptions fiscales pour les agriculteurs ayant adopté des pratiques qui vont minimiser les exportations de nutriments et de pesticides.

[Télécharger le document](#)



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - FAO**

Viale delle Terme di Caracalla - 00153 Rome - Italie
Tél. : (+39) 06 57051
www.fao.org

APPEL À COMMUNICATIONS - COLLOQUE INTERNATIONAL : "SÉCHERESSES, ÉTIAGES ET DÉFICITS EN EAU"

Du 25 au 27 novembre 2019 à Paris, l'UNESCO - Programme Hydrologique International (PHI) et la Société Hydrotechnique de France (SHF), avec le soutien du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) organiseront un colloque international consacré à "Sécheresses, étiages et déficits en eau". L'OIEau est partenaire de l'évènement.

Ce colloque visera à présenter des méthodes pour caractériser et anticiper les étiages et les sécheresses, et à illustrer ces questions par des présentations de cas actuels dans des conditions climatiques contrastées. L'adaptation au changement climatique, c'est l'eau et ce seront, bien évidemment, des écarts dramatiquement croissants entre ressources en eau et besoins, avec des dynamiques diverses qu'il convient d'éclairer de façon scientifique. Il s'agira de présenter et d'évaluer les outils à développer pour une connaissance fiable des scénarios d'évolution les plus probables, d'imaginer et de proposer les moyens propres à se préparer à des changements profonds mais très contrastés.

La zone visée par l'appel couvre l'Europe de l'Ouest, le pourtour méditerranéen avec une priorité au Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, de N'Djamena à Dakar.

Ce colloque s'inscrira dans les contributions à la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (en particulier l'ODD6 : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau).

La date limite pour envoyer les communications est fixée au 1^{er} décembre 2018.

[Pour en savoir plus](#)

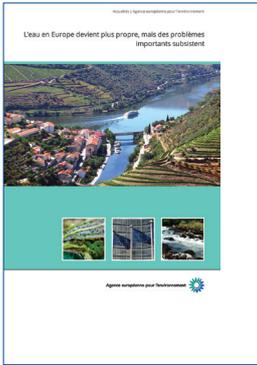


SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25 Rue des Favorites - 75015 Paris
Tél. : 01 42 50 91 03
www.shf-hydro.org



UNE GRANDE MAJORITÉ DES MASSES D'EAU EUROPÉENNES SONT LOIN DU "BON ÉTAT"



Un récent rapport de l'Agence Européenne pour l'Environnement donne un bilan de santé actualisé de plus de 130.000 Masses d'Eau de surface et souterraines surveillées par les Etats-Membres de l'Union Européenne, sur la base des données recueillies et communiquées dans plus de 160 Plans de Gestion de District Hydrographique (PGDH) couvrant la période 2010-2015. Il en ressort que 40 % seulement des lacs, rivières, estuaires et eaux côtières surveillés ont atteint au minimum un "bon" ou "très bon" état écologique tel que prévu par la Directive-Cadre sur l'Eau au cours de la période de surveillance allant de 2010 à 2015.

Par rapport aux eaux de surface, les sources d'eau souterraine ont généralement un meilleur état. Un "bon état" chimique a été atteint pour 74 % de la zone des eaux souterraines, tandis qu'un "bon état" quantitatif a été atteint pour 89 % de la zone. Si les objectifs minimaux n'ont pas été atteints, c'est principalement en raison de la contamination des sites d'eau par les nitrates provenant des ruissellements agricoles, les intrusions salines et l'infiltration de produits chimiques dangereux provenant de sites contaminés (par exemple de sites industriels, de zones minières ou de stockage de déchets).

Le Nord de la Scandinavie, le Nord du Royaume-Uni (Ecosse) et l'Estonie, ainsi que la Slovaquie, la Roumanie et plusieurs districts hydrographiques de la région méditerranéenne présentent une forte proportion de Masses d'Eau de surface en "très bon" ou "bon état" écologique.

De nombreux districts hydrographiques d'Europe Centrale, où la densité de la population est plus élevée et l'agriculture plus intensive, présentent en revanche la plus forte proportion de Masses d'Eau n'atteignant pas un "bon état" écologique.

38 % seulement des lacs, rivières et autres Masses d'Eau de surface surveillés sont en "bon état" chimique, les concentrations de polluants ne dépassant pas les normes de qualité environnementale de l'UE.

Dans la plupart des Etats-Membres, quelques substances sont responsables d'un état chimique médiocre, la plus courante étant le mercure. Autrefois largement utilisé dans les thermomètres, les piles et les peintures, le mercure est encore retrouvé dans des échantillons d'eau, suivi par le cadmium, qui est utilisé dans les engrais phosphatés et dans la production métallurgique.

Malgré ces résultats pouvant apparaître comme décevants, la Directive-Cadre sur l'Eau et les PGDH ont considérablement amélioré la gestion de l'eau dans l'ensemble de l'UE. De nombreux Etats-Membres ont investi dans de meilleurs programmes de surveillance écologique et chimique, avec davantage de sites de surveillance, davantage d'éléments de qualité évalués et davantage de produits chimiques analysés. Cela a conduit à une disponibilité accrue des informations et à une bien meilleure compréhension de l'état et des pressions.

La Directive-Cadre sur l'Eau a également engendré un effort considérable de la part de tous les Etats-Membres de l'UE pour réduire les sources de pollution provenant de l'agriculture, de l'industrie et des ménages, et permettre un débit des cours d'eau plus naturel et l'élimination des obstacles à la migration des poissons, ce qui a entraîné des bénéfices pour la nature et une protection contre les inondations.

[Télécharger le document](#)



AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT - AEE

Kongens Nytorv 6, 1050, Copenhague K - Danemark

Tél. : +45 3336 7100

www.eea.europa.eu

ÉCONOMISER L'EAU EN CHANGEANT LES PRATIQUES AGRICOLES : DES RETOURS D'EXPÉRIENCES EN EUROPE



Le bilan des précédentes programmations de la Politique Agricole Commune (PAC) a montré un faible nombre de souscriptions et une efficacité mal cernée des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) visant à réduire les prélèvements en eau pour l'irrigation.

Dans un contexte de pression croissante sur les ressources en eau, et à l'approche des négociations européennes sur la prochaine

Une note en présente les principaux résultats, en se focalisant sur l'analyse des mesures ciblant les économies d'eau à travers les changements de pratiques agricoles en Europe. La première partie présente les dispositifs étudiés : six MAEC dans quatre pays (Grèce, Chypre, Roumanie, Italie) et le marché de l'eau espagnol.

La seconde partie résume les principales recommandations tirées de ce retour d'expériences.

Ce travail a permis de dégager des freins et facteurs de réussite, et d'esquisser une stratégie de développement de tels dispositifs en France.

[Télécharger le document](#)



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Service de la statistique et de la prospective

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Tél. : 01 49 55 85 75 - <http://agriculture.gouv.fr>

COSMET'EAU : LE POINT SUR LES COSMÉTIQUES ET LES MICROPOLLUANTS



Le colloque de restitution du projet Cosmet'eau, sur les "Changements de pratiques dans les produits cosmétiques : des lanceurs d'alerte aux impacts sur le milieu aquatique" a été organisé le 2 juillet. Cosmet'eau est un des lauréats de l'appel à projets "Innovations et changements de pratiques : lutte contre les micropolluants des eaux urbaines", lancé conjointement par les Agences de l'Eau, le

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et l'Agence Française pour la Biodiversité en 2013 pour accompagner un dispositif national de lutte contre la contamination des milieux aquatiques par les micropolluants.

Au travers de l'exemple des conservateurs de type Parabènes, le projet a montré qu'un bilan des sources et transferts dans les eaux urbaines des résidus de cosmétiques est possible. Les voies d'apports majoritaires au milieu (ici la Seine) ont été identifiées, et l'effet, à l'échelle d'un territoire urbain, de la mise sur le marché de cosmétiques "sans Parabènes" a pu être mis en évidence.

Le projet a montré qu'il existe un fort déficit de connaissance des enjeux environnementaux liés aux usages domestiques de produits issus de l'industrie chimique. Les points faibles, sur lesquels développer des efforts pédagogiques envers les citoyens, ont été identifiés dans Cosmet'eau.

Des éléments de connaissance ont été réunis pour orienter les collectivités et les politiques dans l'accompagnement des consommateurs dans leur souhait de diminuer leur recours aux produits chimiques de synthèse. Les modes de communication des intermédiaires prescripteurs de produits alternatifs, actifs sur le web et les réseaux sociaux, ont notamment été analysés.

Cosmet'eau aura également mis en avant l'importance, par souci d'efficacité, d'appuyer les messages de vigilance ou de sobriété dans les usages de produits sur des arguments relatifs à la santé des consommateurs.

Site du projet

ARCEAU- IDF
16 Rue Claude Bernard - 75005 Paris
www.arceau-idf.fr



UNE CONJONCTURE FAVORABLE À L'EXPANSION DE LA REUT



Suite à six mois de recherches, d'entretiens et de visites de terrains, l'Institut National de l'Économie Circulaire a publié une étude qui met en lumière une pratique durable de gestion des eaux usées : "L'économie circulaire dans le petit cycle de l'eau : la réutilisation des eaux usées traitées".

Les ressources en eau dans tous les Etats-Membres d'Europe sont soumises à un stress croissant, avec un déséquilibre inquiétant entre la

demande et la disponibilité des ressources, à la fois aux échelles temporelles et géographiques. De plus, le changement climatique exacerbe ces problèmes : la pénurie d'eau devrait affecter en 2030 environ la moitié des bassins fluviaux de l'UE.

Dans ce contexte, la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) est une voie étudiée pour solutionner la raréfaction de la ressource.

La France, pourtant l'un des pays européens les plus dynamiques dans ce domaine dans les années 1980 avec la réutilisation des eaux usées urbaines pour l'irrigation agricole, est aujourd'hui relativement en retard : les opérateurs historiques sont bien plus actifs sur ces sujets en dehors de nos frontières.

Cependant, le mouvement de transition vers une économie circulaire que connaît actuellement la France pourrait devenir un tremplin pour que la REUT s'intègre comme un chapitre à part entière dans les plans de stratégie de gestion de l'eau.

L'Europe est aussi en pleine réflexion pour homogénéiser les divergences règlementaires des pays pionniers sur ce sujet, dans le cadre du Paquet de l'économie circulaire voté au premier semestre de 2018, dont une série

d'actions est dédiée à la REUT, et qui complètera la politique de l'UE en matière d'eau, notamment la Directive-Cadre sur l'Eau et la Directive sur le traitement des eaux résiduaires urbaines.

Mais, alors que la REUT est aussi une manière de mieux valoriser les investissements, souvent importants, dans le domaine de l'assainissement, il est pour le moment difficile de faire émerger des modèles d'affaires probants, où chaque acteur trouve un intérêt à considérer la REUT. Les méthodes comptables existantes proposent peu d'analyses holistiques, qui intégreraient l'ensemble des impacts des procédés d'assainissement classiques et de la REUT, qu'ils soient positifs ou négatifs. De la même manière, le calcul actuel des prix de l'eau ne permet pas une concurrence équilibrée entre la REUT et le "business as usual".

Une réflexion de l'ensemble des parties prenantes sur ces sujets permettrait cependant de mettre en lumière l'ensemble des avantages de la REUT, monétaires ou non, en comparaison avec d'autres solutions conventionnelles.

Au moment où la volonté politique s'aligne sur les besoins du territoire et des populations, en favorisant une participation active des citoyens sur les défis de la gestion de l'eau, une accélération de la transition vers une économie circulaire devient envisageable.

Télécharger le document



INSTITUT NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
174 rue du temple 75003 Paris
Tél.: +33 1 84 06 33 16
www.institut-economie-circulaire.fr

UN SCENARIO POUR L'EAU EN NOUVELLE AQUITAINE ?

Une journée "SCENARIO - Sciences pour l'Eau en Nouvelle Aquitaine : Recherche et InnOvation" s'est tenue le 10 juillet à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers. Rassemblant chercheurs de toutes disciplines et acteurs de l'eau publics ou privés, elle avait pour objectif :

- **d'afficher les compétences des chercheurs** : à travers son outil CARTEAU-RDI, conçu pour valoriser les acteurs de la Recherche, du Développement et de l'Innovation dans le domaine de l'eau, l'OIEau a présenté les compétences, expertises et projets de la Recherche publique et privée en Nouvelle-Aquitaine. En 2018, 25 unités de recherche publiques et 8 privées sont répertoriées dans la Région, qui, avec environ 750 chercheurs, représente environ 17 % de la totalité des effectifs en France. Elle se place en 3^{ème} position au niveau national. Les principaux thèmes de recherche portent sur les impacts des micropolluants sur les biocénoses et sur les écosystèmes. 10 organismes de recherche dont 6 universités (Universités de Bordeaux, Limoges, Poitiers, la Rochelle, Pau-Pays de l'Adour) sont présents sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Les structures collectives (GIS, Clusters, Fédération de Recherche) sont au nombre de 11 dont 4 clusters (2017).

La Région se situe à la cinquième place en nombre de structures collectives au niveau national. Enfin, concernant les formations universitaires (LMD), en 2017, 55 formations étaient proposées dont 23 licences et 21 masters. 6 licences sont spécialisées eau et 7 masters (eau et littoral) ;

- **de créer des synergies** permettant de répondre aux enjeux régionaux en rapprochant la recherche des besoins du territoire.

Cette journée s'insérait entre les réflexions menées par la Région sur les "Enjeux de l'Eau en Nouvelle Aquitaine", et celles initiées sur des structurations régionales de la recherche et de la formation dans le domaine de l'Eau.

Site de la journée



UNIVERSITÉ DE POITIERS

Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers
IC2MP

4 Rue Michel Brunet - 86022 Poitiers cedex
Tél. : +33 (0) 5 49 45 36 24 - <http://ic2mp.labo.univ-poitiers.fr>

UN PLAN NATIONAL POUR LA BIODIVERSITÉ



Nicolas Hulot, alors Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, a présenté en juillet le Plan biodiversité de la France. Organisé autour de 6 axes thématiques (reconquérir la biodiversité dans les territoires ; construire une économie sans pollution et à faible impact pour la biodiversité ; protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes ; développer une feuille de route européenne et internationale ambitieuse pour la biodiversité ; connaître, éduquer, former ; améliorer l'efficacité des politiques de biodiversité), 24 objectifs et 90 actions, ce Plan va bénéficier de 600 millions d'euros sur 4 ans. Il marque un changement d'échelle dans la politique de protection de la nature, et fait de la lutte contre l'érosion de la biodiversité une priorité de l'action du Gouvernement au même titre que la lutte contre le changement climatique.

quaker, former ; améliorer l'efficacité des politiques de biodiversité), 24 objectifs et 90 actions, ce Plan va bénéficier de 600 millions d'euros sur 4 ans. Il marque un changement d'échelle dans la politique de protection de la nature, et fait de la lutte contre l'érosion de la biodiversité une priorité de l'action du Gouvernement au même titre que la lutte contre le changement climatique.

Parmi les actions en relation directe avec l'eau et les milieux aquatiques, on peut noter :

- Le déploiement de solutions fondées sur la nature pour des territoires résilients : stabilisation du trait de côte face à l'érosion du littoral, ou encore prévention des conséquences graves des inondations. À cet égard, une attention particulière sera portée aux zones humides, dont la disparition et la dégradation se poursuivent malgré plusieurs plans nationaux successifs.
- Le lancement dès 2018 d'une étude opérationnelle visant à résorber 20 des principaux points noirs des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique, et la restauration d'ici 2030 de la continuité aquatique sur 50.000 km de cours d'eau.

Télécharger le document

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Grande Arche - Tour Pascal A et B - 92055 La Défense cedex
Tél. : 01 40 81 21 22 - www.ecologie.gouv.fr



UN FONDS SUÉDOIS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SAUR

EQT-Infrastructure, entreprise suédoise d'investissement de premier plan, a entamé en juillet des négociations exclusives pour acquérir le Groupe SAUR, numéro trois français de la gestion de l'eau (7.000 collectivités sous contrat et 12 millions d'habitants desservis en France et à travers le monde).

En tant qu'actionnaire industriel, responsable et de long terme, EQT-Infrastructure a l'intention d'aider la SAUR à saisir de nouvelles opportunités de développement et à accélérer sa croissance durable sur ses marchés.

Le réseau industriel d'EQT apportera des expériences complémentaires en matière de gestion des infrastructures hydrauliques, de numérisation et de développement durable. Cet investissement marquerait une étape importante dans la stratégie de croissance globale d'EQT et son expansion sur le marché français.

SAUR

11, chemin de Bretagne - 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : + 33 1 30 60 84 00 - www.saur.com



AGENCES DE L'EAU EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE JOURNÉE POUR DES SOLUTIONS...



Les Agences de l'Eau et les Comités de Bassin organisent un colloque national, le 15 novembre prochain à Lyon, pour accompagner les élus et décideurs dans leurs réflexions et actes d'aménagement face aux changements climatiques.

Cet événement, intitulé "Eau et changement climatique, adaptons nous !", est labellisé "Assises de l'Eau".

Les Agences de l'Eau et leurs Comités de Bassin proposent, via leurs plans d'adaptation au changement climatique, des mesures concrètes pour rendre les territoires résilients : restaurer les zones humides, décloisonner les rivières, diversifier les approvisionnements en eau, désimperméabiliser les sols, réutiliser les eaux usées traitées, réparer les fuites et mieux partager l'eau.

Face au constat d'une vulnérabilité généralisée de nos territoires en proie au manque d'eau, aux inondations et autres aléas climatiques, la question n'est plus de savoir s'il faut agir, mais où, comment et quelles priorités se donner pour investir.

Les solutions techniques sont nombreuses !

Les élus, acteurs économiques, agriculteurs, associations sont invités à venir échanger, partager, débattre aux côtés d'élus, d'experts, de techniciens autour de tables rondes, conférences et ateliers thématiques.

La journée s'organisera autour d'une table-ronde et de sept ateliers.

- **La table-ronde** : décider, investir, aménager autrement face au changement climatique - Des méthodes et des moyens.

Les ateliers :

- **Atelier 1** : Repenser l'eau dans la ville ;
- **Atelier 2** : Agir autrement face aux événements extrêmes ;
- **Atelier 3** : miser sur les solutions fondées sur la nature pour limiter la vulnérabilité des territoires ;

- **Atelier 4** : Limiter les conflits d'usage face aux tensions sur la ressource ;
- **Atelier 5** : Repenser les activités économiques impactées ;
- **Atelier 6** : Repenser les activités agricoles impactées ;
- **Atelier 7** : Ingénierie financière pour les projets d'adaptation au changement climatique.

Pour en savoir plus : [le site du colloque](#)

Une charte d'engagement pour valoriser et encourager les actions d'adaptation au changement climatique

En appui au colloque du 15 novembre, les sept Comités de Bassin métropolitains ont tous élaboré des plans d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Ces plans proposent des mesures concrètes pour adapter les territoires au manque d'eau. La dynamique de mobilisation des politiques et gestionnaires de l'eau est bien amorcée. Pour accompagner ce mouvement collectif vers l'adaptation, chaque Comité de Bassin invite les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations et personnalités publiques... à signer une charte d'engagement à préserver les ressources en eau, aller vers des usages sobres et protéger la biodiversité.

Via l'adhésion à cette charte, les signataires s'engagent à participer activement à l'adaptation au changement climatique en menant des actions cohérentes avec les mesures recommandées dans les plans de bassin.

Pour signer la charte et partagez les bonnes pratiques :

Adour-Garonne	Rhin-Meuse
Artois-Picardie	Rhône-Méditerranée Corse
Loire-Bretagne	Seine-Normandie

www.lesagencesdeleau.fr

RHIN-MEUSE COLLOQUE "MICROPOLLUANTS DANS LES EAUX URBAINES"

A l'initiative de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, avec le concours du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'Agence Française pour la Biodiversité, un colloque national consacré aux "Micropolluants et Innovation dans les eaux urbaines" se tiendra dans le cadre du salon professionnel CYCL'EAU de Strasbourg les 3 et 4 octobre 2018.

Des solutions concrètes pouvant être mises en œuvre au titre de la lutte contre les micropolluants seront présentées aux élus et autres décideurs.

En effet, les collectivités ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Celles de plus de 10.000 habitants doivent aujourd'hui répondre à de nouvelles obligations réglementaires afin d'identifier les sources d'émissions des micropolluants en entrée de station d'épuration et engager si besoin des actions de réduction.

En réponse à cet enjeu, des outils et des méthodes innovants ont été développés et éprouvés par des collectivités pour relever le défi des micropolluants dans les eaux urbaines ; ces solutions ont été soutenues dans le cadre d'un appel à projets national initié par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'Agence Française pour la Biodiversité et les Agences de l'Eau. Ce colloque propose, avec l'appui de retours d'expériences, de présenter ce qu'il est possible de mettre en œuvre au titre de la lutte contre les micropolluants.

Pour en savoir plus :

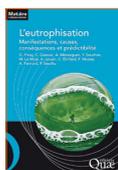
Programme du colloque

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulin-les-Metz
Tél. : 03 87 34 47 00
www.eau-rhin-meuse.fr



L'EUTROPHISATION - MANIFESTATIONS, CAUSES, CONSÉQUENCES ET PRÉDICTIONNÉ



L'eutrophisation touche de nombreux lacs, réservoirs, rivières et zones côtières, en France et dans le monde. Elle génère des perturbations majeures pour les écosystèmes aquatiques et a des impacts sur les biens et les services associés, sur la santé humaine et sur les activités économiques.

Dans certains espaces, elle est devenue une question socialement vive. Les débats sur l'identification des facteurs et des niveaux de risque d'eutrophisation ont conduit les Ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture à confier au CNRS, à l'Ifremer, à l'Inra et à Irstea, la réalisation d'une expertise scientifique collective permettant d'orienter les politiques publiques.

Cette expertise établit un état des lieux critique sur les connaissances scientifiques disponibles au niveau international sur les causes, les mécanismes, les conséquences et la prédictibilité des phénomènes d'eutrophisation.

Elle identifie les notions considérées comme certaines et celles encore entachées d'incertitudes, les lacunes, les questions faisant l'objet de controverses scientifiques, ainsi que les leviers d'action existants et les dispositifs mis en place pour surveiller et lutter contre l'eutrophisation.

L'expertise scientifique collective consiste en une analyse des publications scientifiques mondiales, visant à extraire, discuter et assembler les éléments pertinents pour éclairer des questions posées par des commanditaires extérieurs, généralement les pouvoirs publics.

Cette expertise a été réalisée par 43 experts scientifiques, spécialistes de différentes disciplines et appartenant à divers organismes de recherche.

Éditions
Quæ

ÉDITIONS QUÆ

RD 10 - 78026 Versailles cedex
Tél. : 01 30 83 35 48
www.quae.com

GOVERNANCE DE L'EAU : UN MOUVEMENT DE RÉFORME PERPÉTUELLE ?



Les réformes de la gouvernance de l'eau se sont multipliées depuis les années 1990.

Il se dégage une impression de réforme perpétuelle qui interpelle les acteurs opérationnels et les spécialistes du domaine. Qu'est-ce qui change au juste dans la gouvernance de l'eau ?

Pour répondre à cette interrogation, une approche pluridisciplinaire, parfois même interdisciplinaire, est proposée à travers une série d'éclairages empiriques originaux.

L'ambition de cet ouvrage est de caractériser et de mettre en perspective les dynamiques en cours.

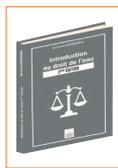
Elle consiste aussi à dégager un certain nombre de réflexions critiques sur la gouvernance actuelle de l'eau.

L'Harmattan

ÉDITIONS L'HARMATTAN

5-7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 79 20 - Fax : 01 43 25 82 03
www.editions-harmattan.fr

INTRODUCTION AU DROIT DE L'EAU (2ÈME ÉDITION)



Cet ouvrage présente l'essentiel du droit français de l'eau : ses enjeux et ses évolutions, le cadre d'intervention (le statut de l'eau, les acteurs), les instruments d'intervention (planifications, contrats), les contrôles des activités et les polices, l'eau destinée à la consommation humaine et l'assainissement, l'eau et les

finances publiques y compris la fiscalité, les contrôles, les sanctions et le contentieux de l'eau dans sa diversité.

Synthétique, il permet à tous ceux qui sont concernés par les questions de l'eau, de disposer de l'essentiel du droit français de l'eau.

Présenté dans son contexte international et européen, il constitue une véritable synthèse, permettant aussi, par son référentiel, un réel approfondissement. Il intéresse aussi bien les formateurs, étudiants et chercheurs que les divers acteurs de la société confrontés aux questions de l'eau (gestion des milieux ou des services, pêche, urbanisme, agriculture, énergie et autres activités économiques etc.).

ÉDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 Paris
Tél. : 01 44 84 78 78
www.editions-johanet.net

EDITIONS
JOHANET

LES TERRASSES BLEUES ET VERTES DES OUDAYAS



Dans le cadre du jumelage institutionnel "Gouvernance et Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Maroc" piloté par l'OIEau, le Conseiller Résident de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a façonné un livre sur la Casbah des oudayas de Rabat, ses habitants, son histoire et ses légendes, où l'eau tient une place importante.

Ce projet est soutenu par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, l'Office International de l'Eau et le Secrétariat International de l'Eau.

Les bénéfices de la vente de ce livre seront consacrés à la fabrication de composteurs et de récupérateurs d'eau qui seront installés gratuitement chez les habitants des oudayas qui le souhaitent.

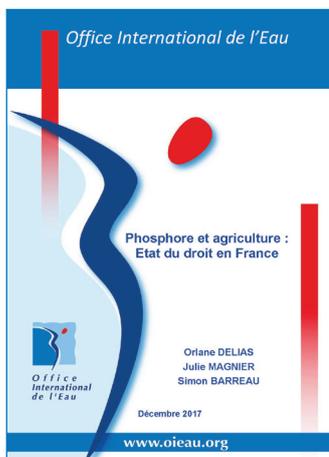
SMAC

Service Mobile d'Animations Culturelles
24 rue Saint-Christophe 59500 Douai
Tél. : 07 77 07 50 09 - www.smacasso.com

SMAC



PHOSPHORE ET AGRICULTURE : Un état des lieux de la réglementation en France



Les rejets de phosphore dans l'environnement peuvent provenir de différentes sources : eaux d'origine urbaine, agriculture, industrie... Les rejets de phosphore d'origine urbaine ont connu une baisse conséquente, grâce à la Directive "Eaux résiduaires urbaines" de 1991 ainsi qu'à l'interdiction des phosphates dans les détergents.

La question de la réglementation du phosphore issu de l'agriculture est une question plus complexe.

D'importantes disparités existent entre les territoires et au sein-même de ces territoires. Au niveau national, le phosphore n'est pour l'instant concerné que par peu de normes juridiquement contraignantes.

Dans ce cadre, l'Office International de l'Eau (OIEau) s'est appuyé sur son réseau d'experts pour produire une synthèse et s'intéresser à la question de la réglementation du phosphore issu de l'agriculture. Cette synthèse, intitulée "Phosphore et agriculture : Etat du droit en France", et réalisée avec le soutien financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, propose un état des lieux des principales références réglementaires existant au niveau national sur le phosphore en agriculture.

Une étude de l'OIEau est également en cours sur cette même thématique, cette fois-ci centrée sur d'autres pays européens (la parution devrait être effective fin 2018). Cette deuxième étude permettra de mieux comprendre la manière dont certains pays voisins appréhendent cette problématique.

Télécharger le document

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex
Tél. : 05 55 11 47 47
documentation@oieau.fr - www.oieau.org



NOS PARTENAIRES

-  **Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
(Direction des Affaires Européennes et Internationales)
-  **Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**
-  **Le Ministère des Solidarités et de la Santé**
(Direction Générale de la Santé)
-  **Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
-  **L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)**
-  **Les 6 Agences de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Organismes de Bassin**
-  **Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau**
-  **Les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC)**

ADOUR-GARONNE : Un bilan des pesticides présents dans le bassin

En 2016, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a souhaité dresser un bilan du suivi des produits phytosanitaires dans les eaux effectué sur les 10 dernières années (2005-2015). Dans ce cadre, l'OIEau et l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (Ineris) ont mené trois grandes actions :

- Collecte, organisation, intégration et qualification des données et référentiels nécessaires, et traitements des données sur une plate-forme de visualisation ;
- Analyse, interprétation des résultats et recommandations d'évolution ;
- Création de documents de communication à destination de plusieurs publics.

L'approche innovante utilisée, qui combine des données open source (occupation du sol, cultures, référentiels Sandre et Ineris, base e-phy), au-delà des seules données du suivi dans l'eau, a permis de proposer des indicateurs et représentations utiles pour les experts de l'Agence et au-delà, et des recommandations pour améliorer le suivi.

Ce travail a contribué à la définition de l'état actuel de la connaissance de la pression phytosanitaire et son évolution. Il a aidé également à évaluer l'évolution de la pression en fonction des politiques mises en place sur le territoire ou encore la pertinence du suivi effectué.

Les résultats de ce bilan ont été présentés lors du 48^{ème} congrès du Groupe Français des Pesticides, qui s'est tenu à Limoges en juin dernier.

SMART.MET : Comptage connecté de l'eau

Financé dans le cadre du programme de recherche européen Horizon 2020, avec un budget de 3.240.000€, le projet SMART.MET, dont l'OIEau est partenaire, vise à promouvoir la recherche axée sur la demande dans le développement de nouvelles solutions innovantes de compteurs intelligents, qui répondent pleinement aux besoins des services d'eau.

Durant l'été 2018, SMART.MET a lancé un appel d'offres, l'occasion pour les entreprises européennes de proposer des technologies innovantes (#SmartWaterMetering). Les projets retenus permettront d'orienter la procédure d'Achats Publics Avant Commercialisation (APAC) vers des outils répondant aux besoins spécifiques, de haute qualité, et d'ouvrir de nouveaux marchés pour les entreprises.

Entre 2018 et 2021, l'APAC comprendra trois phases : l'exploration et la conception de solutions, le prototypage et des essais sur le terrain.

En savoir plus sur SMART.MET



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex
Tél. : 05 55 11 47 47
documentation@oieau.fr - www.oieau.org





QUALITÉCOQ

La qualité des zones conchylicoles sur votre smartphone !



L'Office International de l'Eau (OIEau), avec l'appui financier du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a lancé QualitéCOQ, une application mobile qui met à disposition de ses utilisateurs les classements et statuts sanitaires pour l'ensemble des zones professionnelles de production et de reparcage (zones d'élevage et de pêche professionnelle) de coquillages vivants (huîtres, moules, bulots, oursins, palourdes, etc.) en métropole.



Cette application mobile s'appuie sur les données collectées et diffusées dans le cadre du portail national d'accès aux zones de production et de reparcage de coquillages, accessible via www.atlas-sanitaire-coquillages.fr, créé et géré également par l'OIEau, avec l'appui financier du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'application a pour vocation de diffuser une information fiable et durable aux utilisateurs, qu'ils soient professionnels du secteur ou novices sur le sujet. Elle dispose d'une fonction de géolocalisation :

s'informer et explorer les zones de pêche autour de chez soi, au bureau ou en vacances devient facile !

QualitéCOQ permet de s'abonner aux différentes zones de production et de reparcage de coquillages afin de suivre l'actualité associée. Pour prévenir instantanément les utilisateurs du changement de statut ou de classement des zones auxquelles ils sont abonnés, l'application propose un système de notifications en temps réel.

L'application smartphone et tablette est disponible sur les systèmes d'exploitation **iOS** et **Android**.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex
Tél. : 05 55 11 47 47
documentation@oieau.fr - www.oieau.org



Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : **Christiane RUNEL**
Rédacteur : **Didier DELAGE**
Maquette : **Frédéric RANSONNETTE**



Office International de l'Eau

Centre National d'Information
et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

www.oieau.org

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 64^{ème} année

LES PROCHAINES

"JOURNÉES DE L'OIEAU" 2018

Les "Journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux Elus, aux techniciens et cadres des Collectivités Locales, des associations ou des bureaux d'études, aux acteurs du monde de l'eau et des déchets, aux industriels de toute la France.

Trois "Journées" auront lieu à Paris, à l'Espace Hamelin (75016).

13 NOVEMBRE 2018 :

Pollutions accidentelles des eaux de surface

Au programme :

- Rappel des enjeux et des conséquences des pollutions accidentelles
- Savoir comment se protéger et comment réagir face à des pollutions accidentelles
- Bénéficier de retours d'expériences

27 NOVEMBRE 2018 :

Transfert des compétences eau et assainissement : prise en compte des dernières évolutions réglementaires

Au programme :

- Contexte réglementaire : conséquences de la Loi NOTRe
- Mise en œuvre du transfert de compétences
- Aspects financiers
- Transfert du personnel et du patrimoine
- Retours d'expériences

13 DÉCEMBRE 2018 :

Prise en compte du changement climatique pour les projets des services d'eau et d'assainissement

Au programme :

- Etat des lieux sur la climatologie
- Impact du changement climatique sur l'alimentation en eau
- Schéma directeur d'alimentation en eau potable et changement climatique
- Systèmes d'assainissement face au changement climatique
- Retours d'expériences

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr

Inscription : inscription@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex
Tél. : 05 55 11 47 70
stages@oieau.fr - www.oieau.org

